

«Éviter un seul passage à l’acte, c’est déjà une immense victoire»

Ligne d’écoute confidentielle Deux associations incitent les personnes qui consomment des images d’abus sexuels d’enfants à chercher de l’aide «avant de commettre l’irréparable». Une campagne inédite en Suisse.

Thibault Nieuwe Weme

La scène est glaçante. Un père de famille qui s’occupe avec bienveillance de ses enfants. Puis qui consomme secrètement des images à caractère pédophile le soir venu, quand tout le monde est parti se coucher. Quelques semaines plus tard, il erre dans l’appartement vide. Seul, sans famille et sans emploi. Toute sa vie s’est écroulée. On devine qu’il a franchi une ligne rouge. «J’aimerais tellement revenir en arrière et, cette fois, pouvoir dire non.»

Voilà le scénario de la campagne de prévention lancée ce lundi 27 octobre par l’association DIS NO et Action Innocence. Télévision, réseaux sociaux, affichage dans la rue... pendant quelques semaines, il sera difficile de fermer les yeux sur cette lourde thématique. L’objectif est clair: informer sur l’existence d’une aide «confidentielle et non jugeante» destinée aux personnes consommant des images pédopornographiques. Au bout du fil, des psychologues écoutent, conseillent et redirigent ces personnes vers d’autres spécialistes.

Si la helpline (0800 600 400) existe déjà depuis 2014, une telle campagne grand public est inédite en Suisse. Rencontre avec Hakim Gonthier, directeur de DIS NO, et Tiziana Bellucci, directrice générale d’Action Innocence.

Cette campagne est une première en Suisse. Pourquoi n’avait-elle jamais été lancée auparavant?
Hakim Gonthier: C’est un sujet extrêmement sensible et tabou,

donc difficile à thématiser dans l’espace public. L’aborder de manière aussi frontale demande un certain tact. La priorité de cette campagne est d’encourager les personnes concernées à demander de l’aide, tout en interpellant le grand public et les autorités sur cette problématique de santé publique majeure. Tant qu’il y aura un déni collectif sur le sujet, nous ne pourrons pas l’affronter correctement.

Tiziana Bellucci: Pour que DIS NO accompagne les personnes qui consomment ou qui sont tentées de visionner des contenus problématiques, encore faut-il qu’elles osent l’approcher. C’est toute l’idée de cette campagne: montrer qu’il existe des oreilles attentives qui permettent à ces personnes de sortir de l’isolement, ce qui est une première étape cruciale! Précisons que le but n’est pas de légitimer l’inacceptable ou de «protéger» les potentiels agresseurs, mais bien d’éviter les abus sexuels sur les enfants.

En communiquant massivement sur votre helpline, vous n’avez pas peur d’être débordés?

H.G.: Nous préférons que la ligne soit saturée plutôt que des personnes se murent dans le silence. Depuis 2022, les demandes ont augmenté d’environ 30%. Rien que l’an dernier, les deux centres spécialisés que sont Beforemore (pour la Suisse alémanique) et DIS NO (pour la Suisse romande) ont été contactés par 110 personnes contre 82 en 2023. Démontrer qu’il y a une véritable demande nous permet de nous



Tiziana Bellucci (Action Innocence) et Hakim Gonthier (DIS NO) veulent encourager les consommateurs de pédopornographie à sortir de l’isolement. Marie-Lou Dumauthioz

adresser aux autorités pour augmenter nos moyens, actuellement très insuffisants. Pour l’instant, en dehors d’Action Innocence et de la Confédération, seul le Canton de Vaud soutient notre association, alors que nous recevons des appels de toute la Suisse romande.

Combien êtes-vous pour gérer tous ces appels?

H.G.: L’équipe s’est agrandie depuis quelques années. Au départ, nous n’étions que deux. Aujourd’hui, la centrale est composée de cinq personnes et d’une stagiaire. Nous sommes joignables quinze heures par se-

maine. En dehors de ces créneaux, il est possible de nous écrire sur un tchat en ligne, lancé en début d’année. Nous sommes là pour accueillir la parole et orienter ces personnes vers l’un des 60 spécialistes de notre réseau de soins en Suisse romande.

Arrive-t-il que vous perdiez tout contact avec une personne après un seul coup de fil?

H.G.: Oui, cela arrive. Nous ne pouvons pas forcer les personnes concernées à nous rappeler. C’est parfois frustrant, mais il est tout à fait possible qu’un seul échange suffise à provoquer un déclic positif. Du moins, c’est ce que nous espérons.

T.B.: C’est le propre de la prévention, il est impossible de quantifier le nombre de personnes «sauvées». Dans la lutte contre le tabagisme par exemple, on est capable de dénombrer précisément le nombre de fumeurs et de cancers du poumon, mais pas de compter tous les ados qui

n’ont jamais fumé la moindre cigarette grâce aux mesures de prévention. C’est pareil avec la ligne d’écoute de DIS NO. On ne saura jamais combien de passages à l’acte ont été évités. Même s’il n’y en avait qu’un seul, ce serait déjà une immense victoire.

Votre ligne est présentée comme confidentielle. Mais il n’est pas exclu que la personne soit dénoncée aux autorités...

H.G.: La confidentialité n’inclut pas forcément l’anonymat. Jusqu’où peut-on taire des informations préoccupantes? Il y a toujours une pesée des intérêts, car nous sommes tenus de respecter la loi sur la protection des mineurs. Si nous réalisons que la personne représente un danger imminent pour un enfant, alors nous n’avons d’autre choix que de la signaler ou de l’encourager à s’autodénoncer. Mais les personnes tentées de visionner du matériel pédopornographique ne passent pas nécessai-



La campagne, choc, met en scène un père de famille gentil avec ses enfants et amateur en secret de pédopornographie. Disno

rement à l’acte. Dans l’imaginaire collectif, il y a d’ailleurs une grande confusion entre pédophiles et pédocriminels. **Quelle est la ligne rouge?**
H.G.: Au sens de la loi, avoir des fantasmes n’est pas illégal. Ce sont les actes qui sont punissables. L’article 197 du Code pénal est clair: la ligne rouge est franchie dès le visionnage d’images pornographiques mettant en scène des enfants. De notre côté, il ne s’agit pas d’être complaisants avec ces personnes, mais de leur faire comprendre qu’elles ne sont pas condamnées à commettre l’irréparable. **Jusqu’à 5% des hommes seraient attirés par des mineurs. Rien qu’en Suisse, cela fait des dizaines de milliers de prédateurs potentiels...**

T.B.: C’est en effet assez vertigineux. Les gens imaginent à tort que la Suisse est épargnée par ce problème, alors que le phénomène est également présent, comme dans les autres pays. Le personnage central de notre campagne illustre que la consommation d’images pornographiques peut toucher n’importe qui, sans distinction d’âge, de milieu social ou d’origine. Contrairement aux idées reçues, il n’existe pas de «profil type». Comme on le voit dans notre vidéo, un père de famille ordinaire peut tout à fait être concerné. **Comment réagissent les conjointes découvrant les penchants de leur compagnon?**
H.G.: En général, elles sont prises dans des dilemmes forts: «Mon mari représente-t-il un danger pour nos enfants? Ou sait-il faire la différence?» L’incertitude est très pesante pour l’entourage. Ce sont parfois les conjointes elles-mêmes qui nous alertent lors de moments de crise, juste après la révélation des comportements problématiques de leur compagnon. Les phrases typiques: «J’aurais dû savoir. J’aurais dû m’en apercevoir plus tôt.» Nous aidons ces femmes à se libérer de leur sentiment de culpabilité et à replacer les responsabilités au bon endroit.

À ses débuts, Action Innocence traquait les consommateurs de matériel pédopornographique

à l’aide d’un logiciel. Pourquoi ce changement de cap?

T.B.: Effectivement, nous avons remis les codes de notre logiciel AntiPedoFiles à la police en 2018. Soyons réalistes, ce programme a certes permis d’interpeller des milliers d’individus consommant du matériel pédopornographique, mais il n’a rien changé en profondeur. Les contenus sexualisant les mineurs continuent de proliférer sur internet et les consommateurs sont toujours plus nombreux. Il fallait diversifier l’approche. En intervenant directement auprès des potentiels auteurs d’abus sexuels, on reconnaît que la prévention ne peut pas se concentrer uniquement sur les enfants.

«Il ne s’agit pas d’être complaisants avec ces personnes, mais de leur faire comprendre qu’elles ne sont pas condamnées à commettre l’irréparable.»

Hakim Gonthier
Directeur de DIS NO

L’intelligence artificielle (IA) génère une quantité astronomique d’images pédopornographiques. Comment lutter contre un tel adversaire?

T.B.: C’est en effet très problématique... Ce ne sont plus les mêmes images qui tournent en boucle dans les réseaux pédocriminels. Avec l’IA, chacun peut générer des milliers d’images très explicites, parfois à partir de vraies photos d’enfants publiées sur les réseaux sociaux et qui se retrouvent entre de mauvaises mains. Il faut rappeler que cette consommation est illégale! À notre échelle, on ne peut pas lutter contre cette surproduction de contenus problématiques, mais on peut inciter les consommateurs à dire non.

Tous les jours, on recense près de trois mineurs abusés en Suisse

En 2024, les statistiques criminelles recensaient 1073 actes d’ordre sexuel sur mineur, soit près de trois infractions par jour sur le territoire suisse. Et encore, ce chiffre alarmant pourrait être sous-estimé, car il ne reflète que les affaires signalées à la police. «Les abus sexuels demeurent un sujet tabou, ce qui entrave la libération de la parole et, par conséquent, le dépôt de plainte», expliquait l’association DIS NO dans un communiqué l’année passée. D’où l’importance de «rompre le silence» entourant les agressions sexuelles sur les

enfants. Le bilan est tout aussi préoccupant du côté des actes pervers commis derrière un écran, avec une hausse de 12% des cyberdélits sexuels entre 2023 et 2024. Plus de neuf fois sur dix, c’est la consommation de pornographie illégale qui est en cause. Sur la même période, les cas de grooming (le fait pour un adulte d’aborder et de manipuler des mineurs à des fins sexuelles) ont augmenté de 6%, avec 135 cas l’année dernière.

Toujours en 2024, Fedpol a reçu plus de 15’000 signalements

de la part du National Center for Missing & Exploited Children (NCMEC), son partenaire américain. C’est environ 1300 de plus qu’en 2023. L’organisation centralise les annonces de contenus pédopornographiques détectés par les plateformes telles Google, Facebook, Instagram ou Snapchat et les transmet à la police fédérale en cas de lien soupçonné avec la Suisse. Plus de 2000 de ces alertes ont été transmises aux polices cantonales pour des investigations approfondies.

Cette hausse des signalements confirme les impressions de terrain de DIS NO et d’Action Innocence. Elle s’explique certes par le perfectionnement des algorithmes de détection, mais aussi par l’augmentation des contenus pornographiques illicites en ligne. Les adultes n’ont pas le monopole de la pratique. Il n’est malheureusement pas rare de voir circuler de telles vidéos sur les téléphones de jeunes adolescents, souvent inconscients des risques juridiques qu’ils encourrent en partageant des scènes pédocriminelles.